

Cycle 1 Techniques fondamentales du tissage sur métier traditionnel 4 cadres, niveaux 1, 2 et 3 : étude d'armures simples ou complexes

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LAINAMAC
FLAMENT Mélusine
06.75.60.87.75
lainamac@lainamac.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Être capable de connaître et évaluer différents types de métiers à tisser 4 cadres, leurs accessoires ainsi que les matériaux pouvant être utilisés en chaîne et en trame. Être capable d'ourdir une chaîne sélectionnée selon une armure choisie et tisser des armures fondamentales toile, sergé et sergé complexes.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignement 1 : - des éléments qui composent un métier à tisser et ses accessoires - des matériaux les plus appropriés au tissage - de la lecture de croquis de l'armure toile (grille d'enfilage, grille d'attache et marchage) - du calcul d'un projet de tissage - de l'ourdissage traditionnel d'une chaîne - de l'installation des barres d'encroix et râteau sur le métier - du placement de la chaîne sur l'ensouple arrière et du renrage des fils de chaîne aux lisses - des opérations de piquage au peigne et d'attache à la barre d'ensouple avant - de la visualisation de l'ensemble des opérations qui ont été nécessaires à l'installation de la chaîne sur le métier - de l'installation de fil de trame sur la navette - des premières duites de l'armure toile - de la broderie d'arrêt - du tissage d'échantillons successifs - de l'analyse de la spécificité des armures toile et sergé - du tissage d'armure sergé - de la combinaison de marchages pour en créer de nouveaux - de l'expérimentation de marchages d'armure sergé - de la broderie d'arrêt côté inverse - du relâchement des tensions avant de couper la chaîne - des finitions. Enseignement 2 : - de la lecture de croquis d'armure sergé complexe - du calcul de la longueur de fil nécessaire pour ourdir une chaîne selon l'armure choisie - de l'ourdissage de la chaîne et de sa préparation à l'installation sur le métier - de la mise en place de la chaîne sur l'ensouple arrière (pliage) et renrage aux lisses - du piquage au peigne et attache à la barre d'ensouple avant - du tissage des premières duites en restant attentif à la tension de la chaîne et aux lisières - de la broderie d'arrêt - de la lecture de l'armure et tissage double-tissage - de la lecture de l'armure et du tissage double-largeur - de la lecture de l'armure et du tissage tubulaire - de la réalisation d'un tissage en volume - de la broderie d'arrêt côté inverse - du relâchement des tensions avant de couper la chaîne - des finitions. Enseignement 3 : - de la différence entre ourdissage sectionnel et ourdissage traditionnel - du matériel nécessaire - de l'ourdissage d'une chaîne de manière sectionnelle - des avantage(s) et limite(s) de l'ourdissage sectionnel

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Pour permettre au candidat d'approfondir sa technique et de progresser dans sa pratique, la formation peut se poursuivre avec un "Cycle 2 - Techniques de perfectionnement" comprenant un "Niveau 4 - Développement sur métier traditionnel 8 cadres" et un "Niveau 5 - Processus créatif et structures de tissus" ou encore un "Cycle 3 - Techniques de maîtrise" comprenant les masterclasses "Création de matière tissée liée à un langage textile singulier" ou "Tissage de galons aux cartes"

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00268584	du 04/04/2022 au 15/04/2022	Felletin (23)	LAINAMAC		Non éligible	
00269262	du 18/04/2022 au 29/04/2022	Felletin (23)	LAINAMAC		Non éligible	
00339473	du 27/03/2023 au 22/04/2023	Felletin (23)	LAINAMAC		Non éligible	
00339474	du 10/04/2023 au 22/04/2023	Felletin (23)	LAINAMAC		Non éligible	